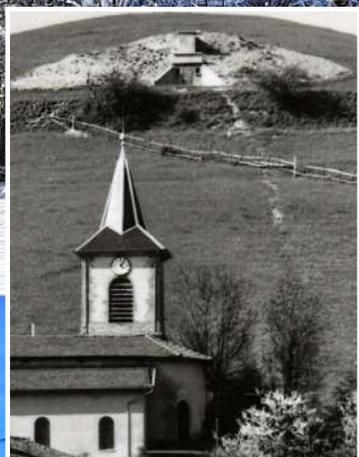
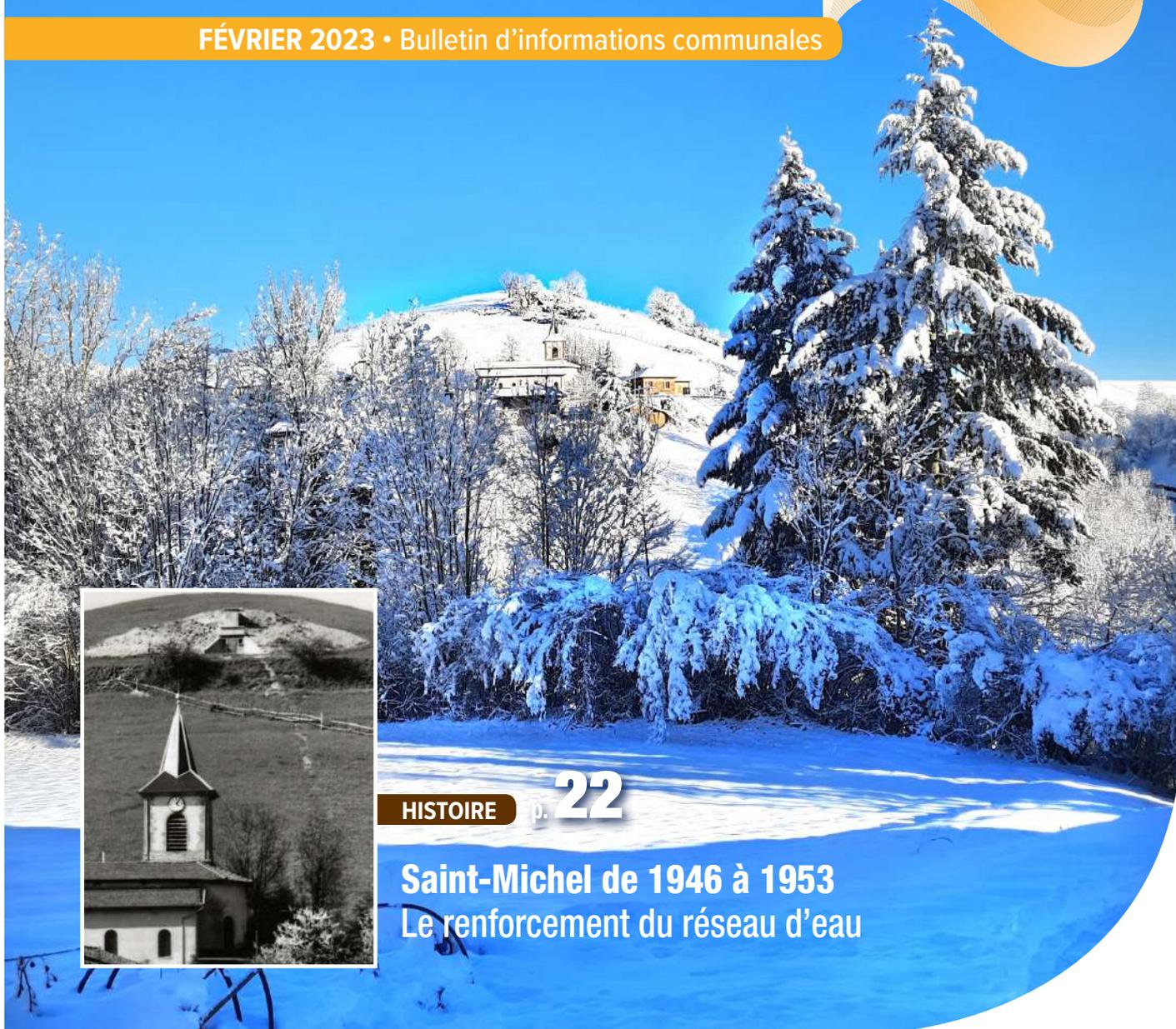


N°40

# La gazette du Renard



FÉVRIER 2023 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE p. **22**

**Saint-Michel de 1946 à 1953**  
Le renforcement du réseau d'eau

VIE LOCALE



Téléthon :  
l'édition 2022 p. **7**

VIE ASSOCIATIVE



Le Sou  
des écoles p. **12**

INFOS DIVERSES



OPUS Solutions  
Techniques p. **18**

SAINT-MICHEL  
DE SAINT-GEOIRS





## Édito

# Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

Cette fin d'année s'est achevée sous le signe de la grisaille avec son lot de difficultés... Gageons que la nouvelle année s'ouvre sur des perspectives meilleures. L'apaisement de la crise sanitaire nous a permis cette année, de retrouver le plaisir de se réunir, pour la cérémonie des vœux dans notre école et de finir par un moment convivial.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie du COVID, puis à la guerre en Ukraine, nous devons rester prudents et vigilants.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement. La municipalité a abordé ces questions d'économie d'énergie depuis 2017 avec l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.

En complément à cela, une réflexion de la mise en place de mesures efficaces mais raisonnées :

- une étude de faisabilité et rentabilité pour la pose de **panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de la mairie** ;
- le chiffrage de travaux d'**isolation dans les divers bâtiments communaux** dans le cadre de l'amélioration énergétique.

Malgré cela il faut rester positif et continuer les projets engagés sur 2022 mais qui n'ont pu être réalisés comme :

- l'**enrochement sur la route de la Croix Toutes-Aures** où la complexité de la topologie du terrain nous a obligés à réaliser des études de sol. Suite aux résultats de la première étude et après concertation avec *l'Alpes Étude* en charge du suivi du chantier et des entreprises concernées cela est insuffisant pour la réalisation des travaux. Nous avons donc commandé des études complémentaires et nous sommes en attente des devis. Le premier devis estimatif des travaux approche les 100 000 € HT et nous aurons une aide du département de 35 000 € ;
- notre deuxième projet en attente est celui de l'**aire de jeux** où une étude de faisabilité a été demandée à Céline MANGIONE, architecte de l'entreprise AMCA.

Le premier jet qui nous a été présenté, nous a fait ressortir un coût exorbitant.

Suite à cela, une réunion a été organisée sur le terrain avec tous les acteurs afin de trouver une solution moins coûteuse. La seule possibilité envisageable était d'acquérir une petite partie du terrain voisin. Je tiens donc à remercier sincèrement la famille CLÉMENT, Véronique et Thierry, qui ont accepté de nous vendre une partie de leur terrain ce qui facilite grandement la réalisation de notre projet.

Voilà donc ces deux gros projets à mener sur 2023 sans oublier l'isolation des bâtiments communaux et la pose de panneaux photovoltaïque et peut-être d'autres qui viendront dans le courant de cette année.

Aux moments forts de la crise sanitaire, nous avons appris individuellement et collectivement à surmonter les difficultés quotidiennes. Restons optimistes pour l'avenir.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter nos vœux les plus chaleureux, de bonheur, de plénitude et de bonne santé pour 2023.

**Joël MABILY**  
Maire de Saint-Michel

# Sommaire n°40

## VIE LOCALE ..... 4

### MUNICIPALITÉ ..... 4

- Les vœux du maire
- Guide des démarches ANTS 2023
- Commémoration de l'armistice de 1918
- Festi'bulle : festival *Les Arts en herbe*

### COMMISSION SOCIALE ..... 7

- Edition 2022 du Téléthon

### COMMUNICATION ..... 8

- La fibre (Isère THD)

### TRAVAUX ..... 9

- Rénovation douche appartement

## VIE ASSOCIATIVE ..... 10

### DON DU SANG ..... 10

- L'association toujours mobilisée

### LES 3 SAINT-GEOIRS ..... 11

- Le Comité en route pour 2023

### LA FRATERNELLE ..... 11

- Rencontre autour du sapin magique

### SOU DES ÉCOLES ..... 12

- De belles manifestations

### ADMR ..... 13

- Aide à Domicile en Milieu Rural

### L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ..... 14

- Un village miniature très médiatisé

### L'ACCA ..... 14

- Matinée boudins et fricassées

### ASSOCIATIONS ..... 15

- Dates des festivités 2023

## VIE SCOLAIRE ..... 16

- La rentrée en musique
- La balade automnale des écoliers
- Un homme-grenouille à l'école
- Un pompier à l'école
- La visite surprise du Père Noël
- English day

## INFOS DIVERSES ..... 18

- OPUS Solutions Techniques
- Compétences et attributions

## HISTOIRE ..... 22

Saint-Michel-de-Saint-Geoirs de 1946 à 1953

# État civil

## NAISSANCE

19 septembre 2022

Jules Valentin Damien BOREL

## MARIAGE

30 juillet 2022

Sabine TROY et

Dimitri GUILLOT

## Infos utiles

### Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse  
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs  
Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : [mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)  
Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

### Horaires d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
  - Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30
- Le secrétariat est ouvert également le vendredi de 8h à 13h (**hors public**)

### Gestion de l'eau

#### Bievre Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**  
1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André  
<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

### Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs  
Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi ..... 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi ..... Fermé
- Mercredi à samedi ..... 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche ..... Fermé

### Déchets végétaux

**Il est interdit de brûler des déchets verts** (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

### Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site : [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr), rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

### Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

### Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux  
Tél. **04 27 69 00 62**

### Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs  
Tél. **04 76 91 91 00**

### La Poste ..... Tél. **36 31**

### Samu ..... Tél. **15**

### Gendarmerie ..... Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

### Pompier ..... Tél. **18**

### Urgences ..... Tél. **112**

### Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



### Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication : Joël MABILY

Comité de rédaction : Nadège REY, Joël MABILY, Sandrine GUILLOT, Morgane MÉARY

**Crédit photos :** Nadège REY, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs

**Réalisation :** Bernard DURAND  
**Impression :** Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

**Diffusion :** Services municipaux

**Merci à tous les contributeurs de ce numéro.**

# Les vœux du Maire : Samedi 21 Janvier 2023

*Cette édition s'est déroulée à l'école maternelle comptant pas moins de 90 personnes avec pour accompagnement, un joli soleil hivernal et des élus des communes alentours.*



Discours de M. le maire entouré d'une partie du Conseil municipal et d'élus des communes voisines

Depuis le début de notre mandature en 2020, nous n'avons pas eu l'occasion de nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

2023 est alors l'année d'un nouveau départ avec un virus pour lequel nous nous adaptons, un contexte international difficile et une inflation globale des prix dont souffre les ménages ainsi que les collectivités.

Mais tout au long du discours de Joël MABILY, Maire de notre commune, nous pouvons constater que la vie municipale ne s'arrête pas et est en sans cesse recherche de solutions pour mener à bien les projets pour lesquels le conseil municipal s'est engagé.

Nous avons la joie d'accueillir de **nouveaux habitants** sur nos coteaux et dans notre village, point essentiel à l'équilibre de la commune et qui méritait d'être mentionné. L'élaboration du budget de la commune devra être en cohérence avec le contexte actuel et des projets en lien avec des économies d'énergie sont en cours d'étude.

D'autres projets devraient aboutir sur cette année.

Monsieur le Maire nous a aussi rappelé les difficultés rencontrées sur 2022 :

Sècheresse, les différents feux qui se sont produits mais éteints rapidement grâce à l'intervention des pompiers et Xavier MABILY, nouvelle fois grandement remerciés.

2022 a été aussi une année riche de réalisations où sont remerciés et applaudis les différents intervenants :

- **Graph** sur la station de pompage par des enfants du village
- Nouveau **point d'apport** au Petit-Moulin pour enrichir le tri sélectif
- **Travaux d'interconnexion** au réseau d'eau de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
- Différents travaux de voirie
- **Rénovations dans l'appartement** au-dessus de la salle de l'ADMR
- Site de **compostage collectif**

Depuis 2020, application Politeia, site internet, Facebook et bulletin municipal ont fait peau neuve et enrichi nos **outils de communication**.

Des différentes **festivités** qui ont repris vie :

- Repas des aînés
- Cinéma plein air
- Fête de la musique
- Festi'bulle
- Marche des coteaux et concert pour le Téléthon

L'école des Petits Malins est à nouveau sous la Direction d'Ingrid SGARRA après 1 an de formation.

Le secrétariat est assuré par Pascale COLLION. Sylviane RAMEL étant partie à la retraite, c'est Isabelle MALGONE qui a pris place.

Les agents de la commune Laurence, Isabelle, Pascale et Audrey sont vivement remerciés pour leur travail ainsi que le conseil municipal et les membres extérieurs de la commission sociale

Nathalie, Françoise et Gérard très actifs sur nos festivités.

Nous avons été en présence de différents élus :

- Nadine GRANGIER, Maire de Saint-Geoirs
- Evelyne COLLET, Maire de la Forteresse
- Eric SAVIGNON, Maire de Saint-Siméon-de-Bressieux
- Claire DEBOST, Conseillère Départementale



Une salle comble

La parole a été donnée à Eric SAVIGNON, représentant de Joël GULLON pour la communauté de communes.

Il a ainsi rappelé en tant que responsable de l'eau et assainissement de Bièvre Isère l'investissement en masse dans nos communes pour **entretenir les réseaux** et apporter leur soutien en rappelant ce qui a été réalisé sur Saint-Michel.

Mme Claire DEBOST, intervient afin de porter la parole des territoires et communautés sur les investissements réalisés dans le département :

- Soutien aux collectivités pour l'investissement
- Augmentation de 4% du budget du SDIS (pompiers) qui représente 59 millions d'€
- Maintien du repas à 2€ dans les collèges
- La carte Tattoo Isère gratuite (avantages sport, culture, loisirs pour les collégiens)

Sans les aides et l'écoute apportée aux Maires des communes du secteur, nos projets ne pourraient voir le jour.

M. Jean-Michel LE FRANCOIS, président des donneurs de sang, est intervenu afin de rappeler à quel point le don est important, primordial dans la sauvegarde de vies.



Discours de M. Jean-Michel LE FRANÇOIS, président des donneurs de sang, avant la remise de médaille à M. Patrick LOCHON



Le contexte actuel avec le secteur du médical appauvri en ressources humaines n'arrange pas les collectes de sang où la patience est de mise. Toutefois, cet acte reste indispensable et fait appel à notre temps et compréhension pour continuer à donner ou à susciter d'autres donateurs dans la durée et en fréquence. Ne pas hésiter à se rendre aux différents lieux où sont organisés les collectes.

Ce fut l'occasion de médailler notre habitant Patrick LOCHON, très investi depuis près de 50 ans et de l'élever au grade de Chevalier pour le mérite du sang.

**Joël MABILY et toute l'équipe municipale ont pu présenter leurs vœux les plus chaleureux, de bonheur, de plénitude et de bonne santé pour cette nouvelle année.**

Le vin d'honneur s'en est suivi afin d'échanger autour d'un buffet en toute convivialité, offert par le conseil municipal et préparé par le traiteur REY de La Forteresse.

**Nadège REY,**  
responsable Commission communication

## Nouveau guide des démarches ANTS 2023



Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à leur disposition un **moteur de recherche** permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

De plus, **demandeur un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.**

La démarche pour faire une demande sur le site de l'ANTS est mise à jour chaque année.

Retrouvez donc dans le guide pour 2023 toutes les informations importantes :

- Pour demander une **carte d'identité** ou un **passeport** :  
<https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un **permis de conduire** :  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- Pour une **carte grise** aller sur :  
<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Les usagers de la route peuvent aussi consulter ce mode d'emploi et aussi s'adresser à un centre habilité le plus proche de leurs domiciles afin d'obtenir une aide rapide pour l'**immatriculation de leurs véhicules**.

### Commémoration de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale



Photo : ledauphine.com

C'est par une belle matinée ensoleillée que s'est tenue la **cérémonie du 11 novembre 2022** pour rendre hommage à tous les morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale ou lors d'autres conflits

passés ou actuels. M. le maire, Joël MABILY, a été accompagné de nombreux habitants et de plusieurs conseillers municipaux devant le monument aux morts de notre village afin d'honorer nos soldats tombés au combat.

Après le dépôt de la gerbe, tous ont respecté une minute de silence en mémoire de tous ceux qui sont morts en défendant notre patrie.

**Sandrine GUILLOT,**  
Conseillère municipale

### Le festival "Les Arts en herbe" fait halte dans le village



À l'occasion du festival **Les Arts en herbe**, la commune a accueilli dimanche **16 octobre une festi'bulle**.

Les **Festi'bulles** c'est une nouveauté dans le festival des *Arts en herbe*, il s'agit de matinées pour échanger sur différents thèmes autour de la parentalité. L'équipe de *Bièvre Isère Communauté*

en charge des différentes Festi'bulles organisées sur le territoire a transformé la cantine et sa cour en espace de culture et de détente.

De nombreux jeux ont été mis à disposition ainsi qu'une sélection de livres pour enfants et adultes. Un atelier philo pour les enfants à partir de 6 ans a aussi été proposé.

Un goûter offert par la commune a régalé tous les enfants.

La commune accueillera de nouveau avec plaisir une animation pour la prochaine édition de ce beau festival jeunesse.

**Morgane MÉARY,**  
Commission communication

# Édition 2022 du Téléthon

*Un nouveau concept qui a eu un grand succès !*

Dimanche 20 novembre - **LA MARCHÉ DES CÔTEAUX**

À l'initiative des villages de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, de Plan et de Saint-Geoirs, du comité des fêtes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et en partenariat avec "Rando Brézins", de nouveaux tracés ont vu le jour cette année :

- **70 marcheurs** ont réalisé le parcours familial de 8 km au départ de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs avec un moment convivial à l'arrivée.
- **130 personnes** se sont retrouvées à Saint-Geoirs autour d'un petit déjeuner avant de parcourir les 15 km de la rando des coteaux, un ravitaillement à Plan et une arrivée en musique avec "**l'Alerte Delphinale**" à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs pour la pause casse-croûte offerte par la municipalité.

Une vente de soupe maison et vin chaud était aussi organisée pour tous, marcheurs ou non marcheurs, au profit du Téléthon. Une matinée ensoleillée, des moments de partage et de convivialité, un record de participation battu et un profit d'environ **1 330 euros** pour le Téléthon !



Samedi 26 novembre - **CONCERT DES CHORALES**  
**"Vocalise" & "Sing for you"**



Les deux chorales, *Vocalises* et *Sing for You*, ont proposé un beau concert à Saint-Michel

Photo ledauphine.com

Organisé par le comité des fêtes de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et la commune de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, de nombreuses personnes sont venues apprécier le concert donné par la quarantaine de choristes, sous la direction de Vanessa SOARES, à l'église de notre commune.

Vin chaud, soupe maison et diverses boissons étaient vendus à l'entracte par l'équipe municipale au profit du Téléthon. Les choristes ont pu bénéficier d'un repas offert par la municipalité à la fin du concert. Une belle soirée et un profit de **655 euros** pour le Téléthon !

La remise des dons au Téléthon s'est effectuée le 05 janvier 2023 à 19h à l'école maternelle de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs en présence de tous les partenaires.

**Sandrine GUILLOT**,  
Conseillère municipale

# Point d'étape sur le Réseau d'Initiative

Ce projet de développement de la fibre a déjà suscité des investissements de

En effet, 300 millions d'€ en investissements publics, 225 millions en investissements privés. Rappel des financeurs :

► 300 millions € d'investissements publics

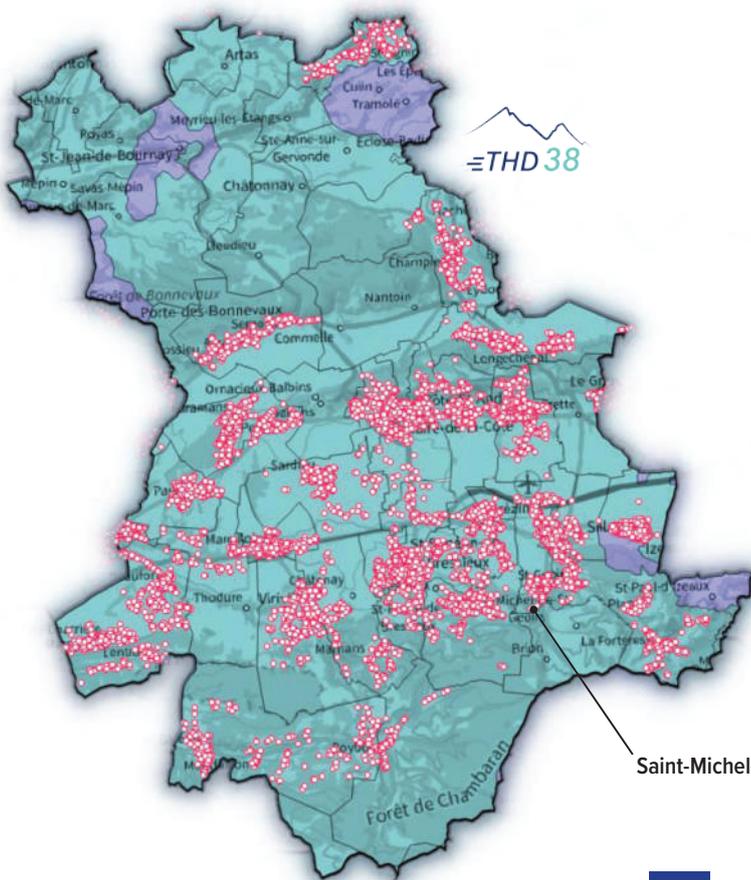
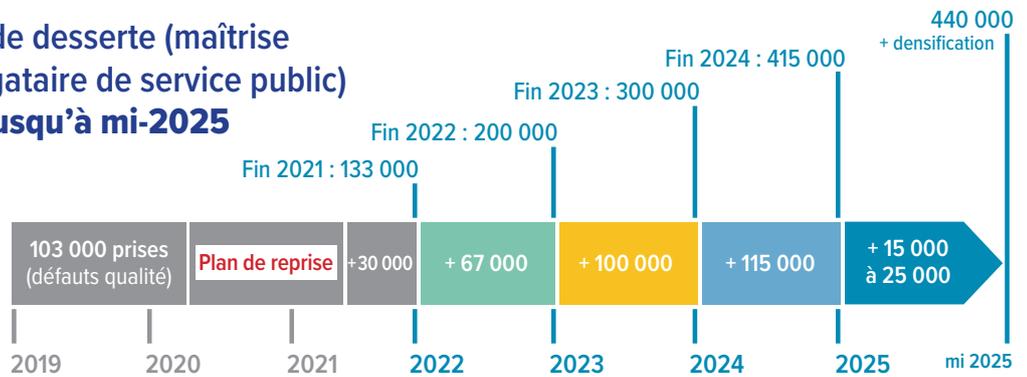
► 225 millions € d'investissements privés sur 25 ans

Les années 2020 et 2021 avaient été marquées par la mise en œuvre d'un plan de reprise intégral du réseau entraînant :

- Une suspension des déploiements (9 mois)
- Un gel de la commercialisation

## Déploiement du réseau de desserte (maîtrise d'ouvrage THD38 - délégataire de service public) Une trajectoire tracée jusqu'à mi-2025

Planning exposé par THD 38 (ex Isère Fibre)



## Planning prévisionnel de déploiement fourni par THD38 susceptible d'ajustements d'ici la fin d'année

**2023**

- Nouveaux déploiements communes de Phase 1
- Poursuite des travaux sur les autres secteurs

**2024**

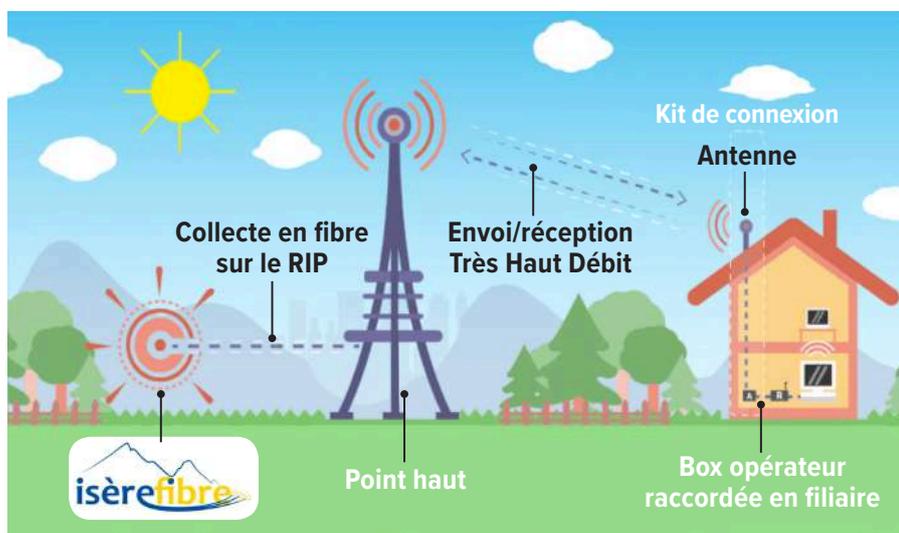
- Nouveaux déploiements communes de Phase 2

○ Prise construite

En attendant la fibre, un mix technologique :  
le Très Haut Débit en solution radio

Technologie	Débit	Services	Limites
ADSL (cuivre) de 20 à 50 € / mois*	de 0,5 à 20 Mbits/s Jusqu'à 100 Mbits/s pour les lignes à moins de 1 km du NRA (VDSL)	Internet Téléphone fixe TV (selon débit)	• Dégradation du débit importante selon la longueur et la vétusté des lignes + de 150 000 abonnés < 8 Mbits/s
Satellite à partir de 50 € / mois*	jusqu'à 50 ou 100 Mbits/s	Internet limité Téléphone fixe	• Pas d'offre illimitée (quota mensuel de data) • Latence importante (visio impossible)
Box 4G 35 € par mois*	Débit fluctuant	Internet limité	• Pas d'offre illimitée (quota mensuel de data) • Débit variable (selon charge réseau mobile)
THD Radio 35 € par mois*	30 Mbits/s	Internet Téléphone fixe	• Couverture ciblée 67 000 bâtiments éligibles
Fibre de 20 à 50 € / mois*	à partir de 100 Mbits/s	Internet Téléphone fixe TV	• Seulement 120 000 prises déployées sur le RIP THD38

\* Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils varient régulièrement selon les périodes et offres promotionnelles des opérateurs.



L'offre **THD Radio** s'inscrit dans la feuille de route fixée par l'Etat (plan France Très Haut Débit), co-financée par la Région « très haut débit pour tous en 2022 ».

En Isère, le THD radio offrira une couverture à 30 Mégabits/s aux secteurs qui ne seront pas couverts en fibre optique à cette échéance (à l'exception de secteurs disposant d'un très bon débit VDSL).

**Saint-Michel-de-Saint-Geoirs est couvert par le THD Radio** (opérateur Alsatis).

Il s'agit d'une boucle locale radio : une antenne, située sur un Point Haut pylône,

édifice présent au **Devais** et collectée via une fibre, utilise une bande de fréquence réservée par l'ARCEP pour les usages Très Haut Débit résidentiel (LTE fixe).

Chez l'utilisateur abonné THD radio, une petite antenne (de la taille d'un CD) est installée sur le toit afin de réceptionner le signal. Elle est raccordée en filaire à une box fournie par l'opérateur, offrant des services équivalents à ceux d'une box ADSL ou fibre.

**Nadège REY,**  
responsable Commission communication

TRAVAUX

Travaux appartement communal

Comme beaucoup ont pu le constater en venant à la mairie, nous avons eu quelques problèmes d'inondation sur le plafond du secrétariat.

Après avoir examiné d'où pouvait venir le sinistre, nous avons constaté que les parois de la douche de l'appartement situé au-dessus étaient poreuses au niveau des joints des carreaux et qu'il y avait un dysfonctionnement de l'évacuation des eaux usées de la cuisine.

Des devis ont été demandés pour refaire la douche ainsi que toutes les faïences, réparer les évacuations de la cuisine et remplacer la cuvette du WC.

La commission bâtiment a étudié les différentes propositions et a retenu :

• **EURL DICO**

sur la partie placo et faïences pour un montant de **5 390 € HT**

• **SARL Vincent BARATIER**

sur la partie plomberie pour un montant de **2 605 € HT**

D'autres travaux sont prévus en 2023 pour continuer la mise en conformité de nos logements communaux.



## DON DE SANG

# L'Association pour le don de sang bénévole toujours mobilisée



*D'année en année notre association voit le nombre de poches de sang prélevées sur notre périmètre d'action dépasser régulièrement le cap des 1 000.*

**Notre association voit aussi un renouvellement des donateurs et surtout une fidélisation de ceux-ci.**

Notre association s'efforce d'adapter ses collectes à l'évolution de la société : modification et amplitude des horaires, proximité des collectes afin d'éviter les déplacements, collation améliorée, mise à disposition de mini-garderie pour les enfants pendant le don de sang des parents et proches.

Alors SATISFECIT ?

### NON

- Les incertitudes actuelles en France et dans le monde nous ont-ils rendus plus frileux ?
- Avons-nous la trouille des aiguilles, la phobie de la vue du sang ?
- Devenons-nous égoïstes ?
- Les dons de sang ont chuté de plus de 20% depuis le début d'année 2022 d'où les appels incessants de l'Etablissement Français du Sang.
- Et ces appels incessants ont la particularité d'être très difficilement gérables : problème de personnel, de matériel.

**Réapprenons à venir spontanément aux collectes, il n'y aura jamais trop de poches de sang**

Notre association s'adapte et sa conviction n'est en rien entamée ; ses bénévoles sont toujours prêts à vous accueillir avec le sourire, à vous accompagner dans votre démarche.

**Rappelez-vous :** le 29 août 2022 après 3 ans d'interruption, l'association a relancé sa collecte annuelle à **Saint-Michel**.

Grace à vous, la collecte a été une réussite avec plus de 60 personnes et une super ambiance.

Et un message d'un donneur après son premier don :

Pour mon premier don de sang, un super accueil, très bien expliqué, aux petits soins avec les gens. Merci beaucoup et à bientôt 🍷🙏



Maude, Nadine, Joël et Jean-Pierre étaient les premiers donateurs lors de la collecte du 22 août dernier à St-Michel

Souhaitons que 2023 soit une année plus sereine pour tous et que vous soyez toujours plus nombreux à honorer de votre présence nos collectes, collectes de sang au service des patients en attente d'une poche, source de VIE.

Et soyez très nombreux, Florian est prêt. On se retrouve à même époque en 2023 !



## Prochaines collectes 2023

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFORMATIONS
Lundi 13 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 20 mars	La Frette	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 22 mai	La Forteresse	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 5 juin	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 21 août	La Frette	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 28 août	<b>Saint-Michel-de-Saint-Geoirs</b>	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 30 octobre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 6 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	Mini-garderie

Pour les collectes à venir :

**Réservez votre RDV sur :**

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

**... et le code QR**

pour les utilisations de smartphone.



Association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise  
La Mairie - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Mail : [dondesang38590sesg@gmail.com](mailto:dondesang38590sesg@gmail.com)

facebook

<https://www.facebook.com/donusang.SESG>

## Le Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs en route pour 2023



*Ce fut avec grand plaisir que le Comité de jumelage a participé au marché de Noël de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.*



**Les membres du Comité vous souhaitent une année 2023 remplie d'amitié et de partage !**

**Malgré le froid notre chapiteau a été monté tôt le matin.**

Claudine BROCHIER et Liliane DICO ont préparé une polenta tandis que Gérard BENOÎT faisait cuire les saucisses fabriquées maison, Jacques et Roger GENEVEY s'occupaient du vin chaud et toute l'équipe du Comité était présente pour assurer le bon fonctionnement de notre stand.

Le contact avec nos amis de **Casorate Sempione** ayant été fragilisé à cause du Covid qui a durement touché l'Italie, nous allons étudier divers projets pour le maintien de nos relations en 2023.

Nous vous informerons de la date de notre assemblée générale dans la presse locale.

**Le Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs**

### LA FRATERNELLE

## Rencontre autour du sapin magique

*Nous avons terminé l'année avec la décoration de la cour de la Fraternelle !*

Chacun était invité à un après-midi bricolage, petits et grands ont pu fabriquer des décorations : une étoile pour mettre en haut du sapin, cerf, Père Noël, bonhomme de neige, décoration bois pour accrocher au sapin... Vous avez pu profiter de tout cela pendant plus d'un mois, c'était beau de jour comme de nuit.

Décorer et embellir notre village, TOUS ensemble, chacun peut participer selon son désir.

Nous avons terminé la journée avec **l'illumination du sapin autour d'un verre de boisson chaude.**

Nous remercions Michèle et Gilles MONNET de nous avoir offert ce bel arbre.

**Quel plaisir de pouvoir partager tous ses moments avec vous.**

Merci pour votre soutien et votre participation, nous continuons avec toujours autant d'enthousiasme à vous proposer des festivités en continuelles évolutions, vous surprendre et vous plaire sont nos objectifs.



La Fraternelle c'est ça, **créer un lien de "Fraternité" entre les habitants**, faire de cette salle un lieu de rencontre, intéresser enfants, ados, adultes. D'ailleurs le prochain rendez-vous arrive à grand pas... il est fixé au **samedi 4 février pour une soirée jeux**, venez vous amuser et découvrir des choses bien sympathiques, là aussi il y en aura pour tous les âges.

Durant 2023 vous pourrez retrouver notre Carnaval, notre pique-nique aux Arêtes, notre repas de la Saint-Michel qui pourra se faire à la salle cette année pour encore plus de convivialité.



**Merveilleuse année à tous !**

**Danièle GUILLOT,**  
présidente de La Fraternelle

# De belles manifestations pour le Sou des écoles des Coteaux



*Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants, projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association (sorties, transports, intervenants, classe verte...).*



**Les conditions sanitaires plus favorables au cours de cette année scolaire ont permis la réalisation de toutes les manifestations qui avaient été prévues.**

Après deux années particulières, le Sou des écoles des Coteaux a pu remettre en place des opérations et manifestations ayant permis le financement des projets de nos enseignantes.

Grâce aux manifestations réalisées en 2021-2022, les projets des 3 écoles ont été financés à hauteur de **2 562 €**.

- École et cinéma
- Projet rentrée en musique
- Projet Golf
- Liaison école-collège
- Intervention : « Du papier à l'arbre »
- Intervention diététicienne.
- Intervention projet création musicale

C'est ainsi que nous avons pu réunir les familles autour de **belles pizzas à l'automne**. À l'occasion du carnaval, les plus gourmands ont pu **déguster un plat du terroir** : des diots accompagnés de crozets. Au printemps, c'est sous un soleil radieux que petits et grands ont arpenté nos coteaux grâce à notre traditionnelle **Rando des fromages**. Les efforts furent récompensés, sur le trajet, par des ravitaillements mettant en avant les fromages locaux.



Chasse aux trésors, maquillage, concours de dessin et jeux, ce sont les activités qui ont été proposées par l'association lors de la **Fête de la Saint Georges**. En quelques accords, nous voilà en train de célébrer l'arrivée de l'été, à l'occasion de la **Fête de la musique**. Et c'est toujours en musique que nous avons clos cette année scolaire 2021/2022. Le **spectacle de fin d'année des enfants** nous émerveille toujours autant et c'est ainsi que s'achève pour les membres du Sou une année riche en événements.

**L'association a toujours besoin d'idées de génie et de bras musclés.**

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance dynamique et un peu folle. Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : [soudesecole38590@gmail.com](mailto:soudesecole38590@gmail.com) et également nous suivre sur notre page **Facebook** : Sou des écoles des Coteaux. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires, les parents, les mairies et les enseignantes pour leurs actions à nos côtés. Un merci particulier aux anciens membres du bureau, notamment Amandine PLOTTO, présidente durant de nombreuses et belles années, qui a guidé les nouveaux membres de ses précieux conseils. Merci également à Marlène GELAS qui nous a énormément aidé au cours des 3 dernières années.



## Constitution du bureau élu pour l'année 2022/2023 :

- **Présidente**  
Mme Alexandra MAESELE
- **Vice-présidente**  
Mme Sabrina LABARTINO
- **Trésorière**  
Mme Julie ROYER
- **Vice-trésorière**  
Mme Albane MERCIER
- **Secrétaire**  
Mme Moulaiika ALLIGNER
- **Vice-secrétaire**  
Mme Amandine DABERTRAND-COMIEN
- **Membre actif**  
Mme Sylviane GUILLOT

## Calendrier et manifestations de l'année 2022/2023

- ☑ **Le 10 novembre** : une vente de pizzas a été organisée, comme chaque année vous êtes nombreux à passer commande. Merci à tous pour le succès de cet évènement.
- ☑ **Décembre** : Grande nouveauté ! **Le calendrier de l'aveugle**. Des carnets de tickets tombola ont été vendus par les enfants. Chaque jour du mois de décembre, l'équipe du Sou a tiré au sort un ou plusieurs gagnants. De nombreux lots étaient en jeu ! Paniers garnis, escapades pour s'amuser en famille, soins bien-être et bien d'autres surprises ! Il y en avait pour tous les goûts.
- ☑ **20 Janvier** : remise des lots gagnés lors de la tombola du calendrier. C'était l'occasion de se retrouver autour de bonnes galettes.

## À venir

- ☐ **26 février** : carnaval où il y a aura une vente de plat à emporter.
- ☐ **2 Avril** : randonnée de Pâques.
- ☐ **26 Mai** : vente des brioches (réalisées par les enfants).
- ☐ **13 Mai** : atelier maquillage + petites animations durant la Saint Georges à Saint-Geoirs.
- ☐ **11 Juin** : marché des fermes
- ☐ **Juillet** : fête de l'école (probablement le samedi 1<sup>er</sup> juillet, date à confirmer)

Le Sou des écoles

## ADMR

# Aide à Domicile en Milieu Rural Saint-Geoirs, Saint-Michel, Brion

## Pour qui ?

Pour toute personne ayant besoin d'aide, occasionnellement ou pour une longue durée, à un moment de sa vie. Sur votre demande ou par l'intermédiaire d'un organisme avec prise en charge (caisse de retraite, conseil général (APA), ADPH, CAF, sortie d'hospitalisation.....)

## Pourquoi ?

- Aide à la toilette, au ménage courant, au repas.
- Accompagnement social (démarches administratives), aux courses, chez les professionnels de santé, .....
- Garde d'enfants
- Pose téléalarme FILIEN (téléassistance)



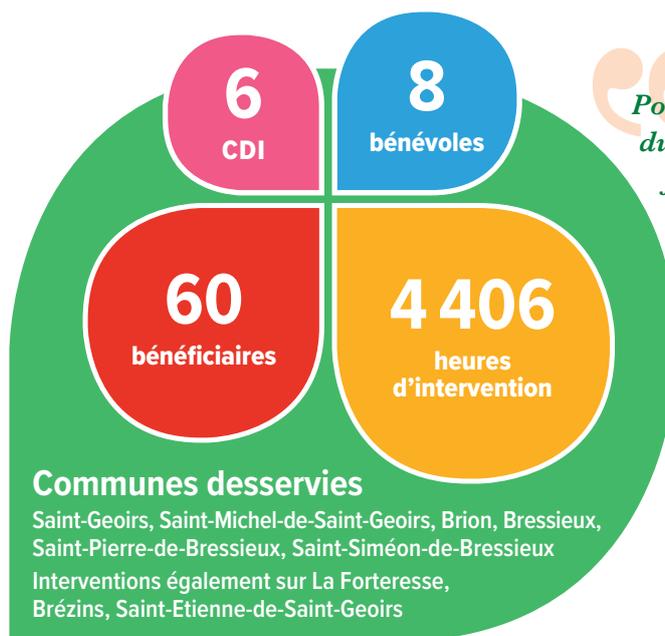
pour tous, toute la vie, partout

## L'association locale

Le 7 octobre 2022 a eu lieu l'Assemblée Générale de notre association.

À cette occasion le bureau a été réélu :

- **Président**,  
Jean-Paul GUILLOT
- **Secrétaire**,  
Chrystelle CARRIER
- **Trésorière et responsable planning**,  
Anny GUILLOT



*« Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent, et ne souhaiter l'avenir que pour en faire un bon usage. »*

Chevalier de Méré

## Les actions menées

**Mise en place de l'avenant 43** (reclassification du personnel)

**Lancement du Référent Métier** (formation d'une de nos employées pour les évaluations et réévaluations à domicile de nos bénéficiaires)

**Utilisation de la Main Courante NSI** (enregistrement des appels téléphonique informatiquement)

**Audit externe qualité par AFNOR (Juin 2022)**

Certification de renouvellement n°72439.4 du 28 novembre 2022 au 28 novembre 2025

**Vente de calendriers** (cette année l'association a repris sa vente de calendriers)

Nous vous remercions de votre accueil lors de notre passage

L'association vous présente ses meilleurs vœux 2023

Jean-Paul GUILLOT, Président

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

## Un village miniature très médiatisé

*Comme chaque année dans l'église de Saint-Michel, les maisons miniatures de Michel Champon et la crèche prennent possession des lieux.*

Le village miniature a encore cette année suscité une vraie curiosité de la part des visiteurs mais aussi de la part des médias avec une intervention sur la radio *France Bleu Isère* et un reportage passé deux fois sur *France 3 Alpes* de *France Télévisions*.

Au-delà des maquettes, avec les deux nouveautés la **mairie** et le **restaurant de Marguerite**, toujours très bien éclairées par Fred, le circuit pédestre a permis à une

cinquantaine de marcheurs de découvrir le village et les maisons qui ont inspiré les maquettes. De nombreux visiteurs ont aussi apprécié l'historique des maisons réalisées par Madeleine MEUNIER.

Enfin, le 28 janvier, jour de clôture, les organisateurs ont offert aux visiteurs gaufres, vin chaud et jus de pommes.

Gageons que pour l'année prochaine l'équipe dévoilera de nouvelles réalisations.

L'Équipe de bénévoles



Vue partielle du village miniature



La mairie



Le restaurant "Chez Marguerite"

## La chasse - ACCA

### La traditionnelle matinée boudins de l'ACCA

*Pas de contraintes sanitaires cette année pour les chasseurs à l'occasion de sa vente de boudins et fricassées.*

La matinée boudins de l'ACCA s'est déroulée le dimanche 22 janvier dernier, en retrouvant une atmosphère plus sympathique que les années précédentes, qui ont été perturbées par le Covid.

Nous avons vendu presque la totalité de nos produits sur réservation : boudins, terrines de chevreuil, fricassées. Nous remercions toutes les personnes qui ont commandé nos produits ou qui sont venues nous rendre visite autour de la buvette. Celle-ci a pu être remise en place grâce aux conditions sanitaires qui se sont améliorées.



Côté chasse, il nous reste actuellement 2 chevreuils à prélever avant fin février pour finir notre plan de chasse de la saison. Nous avons aussi prélevé 10 sangliers que nous chassons avec l'ACCA de Saint-Geoirs.

Tous les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Brandon BOIS,  
président de l'ACCA

# Dates des festivités 2023

Samedi **4 février**

La Fraternelle

Soirée  
jeux



Dimanche **26 février**

Brion

CARNAVAL



Samedi **18 mars**

La Fraternelle

Printemps du  
CARNIVAL



Dimanche **2 avril**

Sou des Écoles des Coteaux

Randonnées  
pédestres



Samedi **3 juin**

Mairie

Fête  
des  
mères



Vendredi **7 juillet**

Sou des Écoles des Coteaux

kermesse  
Ecole de  
St-Geois



Dimanche **11 juin**

Sou des Écoles des Coteaux

Repas  
Marché  
des fermes



Samedi **24 juin**

Mairie

Fête de la musique



Dimanche **24 septembre**

La Fraternelle

Repas de la St-Michel



Samedi **22 juillet**

Mairie

Concours  
de pétanque



Dimanche **6 août**

La Fraternelle

Journée  
Fraternelle



Samedi **9 décembre**

La Fraternelle

Rencontre  
autour du  
Sapin  
Magique



**9-10-16-17 décembre 2023...**

Équipe bénévoles

Découverte de la crèche de l'église  
et Village miniature



**... 6-7-13-14-27 et 28 janvier 2024**

**Courant novembre**

Mairie

Téléthon

# Beaucoup d'activités amusantes à l'école des Petits Malins !

## La Rentrée En Musique



Audrey Faraut et sa fille Léa sont venues à l'école nous proposer une **animation batucada** le **vendredi 9 septembre**, dans le cadre de la rentrée en musique préconisée par l'Education Nationale. Elles nous ont présenté leurs superbes instruments, puis elles ont joué pour nous. Enfin, nous avons pu essayer à notre tour de faire de la musique avec leurs instruments, c'était formidable ! En cours d'année nous fabriquerons, nous aussi, des instruments de batucada, afin de pouvoir nous entraîner et défiler avec le groupe de batucada d'Audrey et Léa, lors de la fête de fin d'année scolaire de l'école !

## Un homme

Vendredi 21 octobre, nous avons eu une belle surprise à l'école : Cédric, un **homme-grenouille**, est entré dans notre classe en combinaison de plongée !



## La balade automnale des écoliers

Le **vendredi 14 octobre**, nous avons fait une **longue promenade** pour admirer le paysage, avec les belles couleurs de la **saison** et récolter des matériaux naturels : feuilles, bogues de châtaignes, châtaignes, graines..., que nous avons utilisés ensuite pour des activités artistiques et créatives à l'école. Nous avons marché courageusement pendant deux heures et nous avons observé des plantes et des animaux tout au long du chemin. C'était une magnifique sortie scolaire dans nos coteaux !



## -grenouille à l'école !

Il avait apporté ses palmes, sa bouteille d'air, son parachute (bouée), sa boussole et ses lampes étanches, son masque...  
Il nous a expliqué sa passion pour la plongée et à quoi servait chacun des objets du matériel qu'il avait apporté.

Cédric nous a raconté ses plongées souterraines (spéléo plongée), dans les grottes qu'il aime explorer, ses plongées en eau douce, dans les lacs, où il rencontre des silures géants et des brochets, ainsi que ses plongées en eau salée, dans la mer, où il nage à côté de poissons extraordinaires et visite les épaves de bateaux, qui ont coulé il y a longtemps et sont devenues des abris pour la vie sous-marine. Nous étions captivés et nous avons pu lui poser toutes nos questions. Il nous a prêté trois livres sur la plongée. Ensuite Cédric nous a montré les photos et vidéos de ses plongées sur le vidéoprojecteur en les commentant et c'était un peu comme si nous plongeions avec lui !  
Nous avons observé de nombreux poissons de toutes sortes et des animaux marins magnifiques !  
C'était très intéressant !



## Un pompier à l'école !

Jean-Christophe Manet est venu en classe le **lundi 7 novembre**. Il est arrivé en tenue de **pompier**, avec son Kangoo rouge de pompier et son gyrophare bleu !

C'était une très belle surprise et nous étions captivés par tout ce qu'il nous a expliqué. En plus, nous avons pu manipuler des tuyaux, des lances à incendie et essayer des tenues de pompier !  
Jean-Christophe nous a appris ce qu'on devait faire en cas d'urgence et nous a donné le numéro de téléphone des pompiers : c'est le 18.

Comme nous avons été très sages, Jean-Christophe nous a même permis de monter dans son véhicule !  
Depuis, quelques-uns d'entre nous veulent devenir pompier quand ils seront grands !

## La visite surprise du Père Noël !



**Jeudi 15 décembre**, lors de la récréation, nous avons eu une très belle surprise : le **Père Noël** est venu nous apporter plein de cadeaux pour la classe, avec une calèche tirée par la douce Dynamite, la jument de Lucie ! C'était magique !

## English Day

Le **vendredi 16 décembre**, les écoles du RPI se sont regroupées à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs. Les 3 classes se sont retrouvées autour d'activités permettant de pratiquer la **langue anglaise**, avec l'aimable participation de Julie Attard, qui est anglophone. Nous la remercions, ainsi que les membres du Sou des écoles, venus remettre des lots aux enfants, et les nombreux parents d'élèves, qui sont venus animer les activités et cuire les pancakes du goûter. Les élèves ont pu déguster le succulent repas de Noël tous ensemble !

What a wonderful day! Thank you to all the parents and especially to Julie Attard who help us to prepare the activities!



## INFOS DIVERSES

### Entrevue entreprise

Opus Solutions Techniques conçoit et fabrique des solutions de posages de métrologie, gabarits de contrôle, montages de contrôle dimensionnels pour l'industrie.

CONCEPTION & FABRICATION



Les 3 fondateurs de cette SAS, M. Nicolas DA COSTA, Responsable commercial ; M. Mickaël VACHER, Responsable bureau d'études et M. Olivier TARIZZO, Responsable de production et habitant du village sont de véritables experts du secteur et collaborent avec des clients tels que L'Oréal dans la cosmétique, pour l'automobile, le médical, le luxe ou encore l'aéronautique (entre autres). Ils adhèrent au label La French Fab qui incarne les entreprises, acteurs économiques, institutions et sites industriels situés en France qui se reconnaissent dans la volonté de développer l'industrie française.



# OPUS Solutions



## Interview

**L'usine de note village dont les bâtiments ont été conçus au début des années 70 appartient à la commune depuis les années 80.**

Depuis sa construction, ce bâtiment a pu accueillir différents métiers dont une sérigraphie, une fabrique d'électroménager, où un garage automobile entre autres. C'est fin **2018** qu'OPUS voit le jour et s'installe à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs. Le nom d'OPUS provient du latin OUVRAGE. Peu nombreux dans ce secteur d'activités, leur force est d'avoir une maîtrise de l'ensemble de la chaîne sans aucun intermédiaire ni tierce partie.

Cette TPE est composée de 6 personnes à ce jour, **OPUS cherche à recruter 2 profils** cette année :

- 1 ingénieur BE mécanique
- 1 technicien en usinage

Si vous êtes intéressés, vous pouvez adresser votre CV à : [contact@opus-st.com](mailto:contact@opus-st.com)

L'équipe municipale s'est rendue sur place ce vendredi 13 Janvier 2023 pour une visite de l'usine.

Nous avons été accueillis par les trois fondateurs qui nous ont présenté leur activité et leur parc machines.

En 1<sup>er</sup> lieu, nous avons échangé sur leur création et développement avec une démonstration dans leur bureau d'étude d'un test pour la certification d'une machine destinée à un de leur client.

Environ **120 machines** par an sont conçues et certifiées. OPUS est en forte croissance depuis sa création, **+ 65% en 2021, +5% en 2022**. Ce début d'année est prometteur.

Un nouvel investissement est en cours pour un montant de 70 000 € (total investi environ 500 000 € depuis sa création). Conséquent pour une TPE mais pour continuer à se développer et proposer la pointe de solutions technologiques, c'est indispensable.

# ns techniques



L'atelier



Test pour la certification d'une machine dans le bureau d'étude



Machine de découpe au fil



Machine conventionnelle



S'en est suivi la présentation de l'atelier où nous avons pu voir leur dernier investissement de 2021 avec l'utilisation du **plan France Relance**, aide de l'État qui permet de soutenir et d'accélérer les transformations industrielles.

Un centre d'usinage 5 axes, utile pour gagner en temps productif. Ils sont dotés de 2 centres 3 axes et de tours conventionnels.

Nous en avons profité pour leur demander si dans le contexte actuel des dispositions avaient été mises en place en termes de réduction d'énergie mais en tant que TPE, les entreprises de cette taille bénéficient par chance de quelques protections de l'État et des fournisseurs d'énergie. Le compteur au tarif bleu permet de limiter les hausses conséquentes subis par tous ces derniers temps.

M. le Maire en profite pour leur annoncer le lancement du dossier de changement des menuiseries qui améliorera l'isolation des lieux.

Le tour de l'usine se poursuit par l'explication d'une technologie de contrôles dimensionnels directement en ligne de production. C'est un partenariat avec un fabricant anglais qui leur permet de la proposer à certains clients.

Un dernier secteur de l'usine est une pièce climatisée à 20°C pour l'utilisation d'une machine de découpe au fil permettant une précision de quelques microns !

Cette visite forte instructive s'est terminée par un moment de convivialité.

**Nous remercions les dirigeants de cette belle entreprise pour leur accueil chaleureux.**

**Nadège REY,**  
responsable Commission communication



# Les compétences et attributions

*Une commune gérée par son Maire et son Conseil municipal a des compétences en différentes matières.*

Le champ des compétences des communes a cependant tendance à diminuer au profit des intercommunalités. En ce sens, vous trouverez ci-après celles attribuées à notre commune et celles qui ne le sont pas. Les décisions et les problématiques rencontrées ne sont en conséquence pas du fait de la municipalité. Il faut contacter directement les organismes ayant ces compétences.

## Mairie



Voirie



Voies communales et rurales



Cantine



Garderie



Compostage collectif



Terrain de foot



Terrain de pétanque



Cimetière



Éclairage public



Déneigement



### Urbanisme :

- Délivrance des permis de construire et des autres autorisations d'occupation des sols (PLUI)
- Patrimoine

## Hors municipalité



Electricité  
0810 333 338

### Eau et assainissement

Bièvre Isère  
Communauté :  
04 74 20 86 78



Ramassage des ordures ménagères  
Bièvre Isère  
Communauté :  
04 76 93 51 46



Ramassage scolaire  
Cars Région Services : 04 26 16 38 38

Réseau téléphonie fixe et internet  
Vos opérateurs



Départ de feu  
18

Vous pouvez utiliser l'application Politeia pour les signalements. Contacter la mairie ou M. le Maire

# Conseillers municipaux, adjoints, maire : Quel est le rôle de chacun ?

## Le conseil municipal



Il comprend **tous les conseillers municipaux élus par la population lors des élections municipales.**

### Son rôle

En plus d'élire le maire, le conseil municipal décide du budget de la commune (quelles ressources, quelles dépenses), s'il faut construire un stade, des écoles, des espaces verts, le ramassage des poubelles, le stationnement...

## La municipalité



La municipalité est formée du **maire et de ses adjoints**. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux dans les jours qui suivent les municipales. **Le maire peut déléguer une partie de ses pouvoirs à ses adjoints** qui seront chargés de « suivre » un domaine particulier des affaires de la commune. Les adjoints dirigent les services de la mairie.

## Les rôles du maire

**Représente l'État.** Sous l'autorité directe du préfet, le maire assure à ce titre certaines responsabilités :

- **Fait appliquer les décisions** du conseil municipal et **dirige** la municipalité. 
- Publie les lois et règlements nationaux
- **Arrêtés municipaux.** 
- Exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement ...).
- **Responsable du maintien de l'ordre public et dirige la police municipale.** 
- Officier d'état civil (célèbre les mariages). 
- **Chef du personnel communal (dirige les services municipaux).** 
- **Représentant de la commune en justice et dans les cérémonies officielles.** 
- Officier de police judiciaire. 

## Les conseillers communautaires

Certains conseillers municipaux **représentent la commune** au sein des organes délibérants des communautés de commune, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

**Nadège REY,**  
responsable Commission communication

## ST-MICHEL-DE-ST-GEOIRS DE 1946 À 1953

**Lors des séances du Conseil Municipal les faits de l'actualité étaient certainement évoqués oralement. Ainsi, quand, après la Seconde Guerre mondiale, le taux de la natalité augmente, et que le "baby-boum" atteint son record, en 1947, à Saint-Michel, avec 12 naissances, on peut supposer que tout le village se réjouit.**

**Mais dans les délibérations on ne lit que ce qui concerne la commune. C'est pour cela que tout ce qui touche à la Seconde Guerre mondiale n'est pas mentionné. Des photos du retour des prisonniers en 1944 appartiennent aux familles.**

De même rien n'est inscrit sur la création de la coopérative agricole. Heureusement, à ce sujet, un très intéressant article a été publié dans le dernier Bulletin Municipal, celui du n° 38.

Nous allons résumer les traces écrites des délibérations du Conseil Municipal, de **1946 à 1953.**

L'une des préoccupations majeures est :

### LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU

En **1946** sont notées les doléances des habitants dépourvus d'eau potable. Ce manque d'eau dans les fermes des hameaux alimentés par des sources a des conséquences néfastes pour l'hygiène. Donc il y aura une entrevue entre l'ingénieur du Génie Rural et le conseil municipal. Le projet était basé sur l'utilisation des eaux de la Chessière, lesquelles devaient être prélevées par pompage jusqu'à un réservoir à implanter au quartier du Château surplombant le chef-lieu. Il y a 70 l/m, mais la galerie de 22 m de profondeur est effondrée. Il y a donc intérêt d'une recherche sur les possibilités aquifères de la Crête des Arêtes d'un débit de 60 l/m à la suite d'une assez longue période pluvieuse. Il faut l'accord du ministre de l'agriculture avant de commencer les travaux à la Chessière.

Le projet de l'ingénieur GAUDET est examiné. Le conseil municipal accepte l'exécution des recherches en eau potable aux Arêtes, ce qui implique l'acquisition des terrains, l'indemnisation aux riverains.

Une subvention est accordée par le Ministre de l'agriculture. La commune s'engage à créer des ressources nécessaires pour les dépenses à sa charge.

En **1947** est établi le projet de captage des Arêtes qui doit pourvoir la commune d'un certain débit. Il y a donc nécessité de canaliser au plus tôt pour assurer l'alimentation en eau potable de ses habitants.

Des travaux sont à poursuivre pour pénétrer dans le gisement géologique de la source, avec galerie en cours. Il faut dresser un projet complémentaire. L'entreprise ARNAUD, de Saint-Pierre-de-Bressieux, accepte les travaux complémentaires et accorde un rabais de 11%.

En **1948** les recherches en eau potable doivent être payées. Il y a deux galeries boisées de 22 m sur 1 m.

En **1949** on procède à l'examen de la 2<sup>ème</sup> tranche de projet pour l'alimentation en eau potable.

■ **1<sup>ère</sup> tranche** : travaux de captage aux Arêtes terminés. Débit capté suffisant avec adjonction d'une 2<sup>ème</sup> source.

■ **Captage d'une 2<sup>ème</sup> source**, dite basse, conduite d'adduction, construction d'une réserve, et distribution dans le centre de l'agglomération.

La description des travaux de recherche en eau potable aux Arêtes par M. ARNAUD est approuvée. Les eaux mises à jour seront renforcées par le captage d'une petite source inférieure appartenant à M. MOTTIN. Le débit de ces deux sources doit être suffisant pour desservir une partie importante du bourg. Le projet rédigé pour l'adduction de ces eaux, la réalisation d'un réservoir, la distribution au bourg s'élève à **5 250 000 Fr.**

En **1950** : M. ARNAUD demande la mainlevée du cautionnement des sources pour les travaux d'adduction d'eau.

J. GIRONDE, ingénieur du Génie rural est présent pour l'adjudication de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'alimentation en eau potable. Une petite somme est versée à Louis MOTTIN pour la perte de sa source qui l'alimentait. Pour la 3<sup>ème</sup> tranche pour l'eau potable il faut une station de pompage avec captage d'une source d'appoint et achèvement du réseau de distribution : **10 400 000 Fr.**

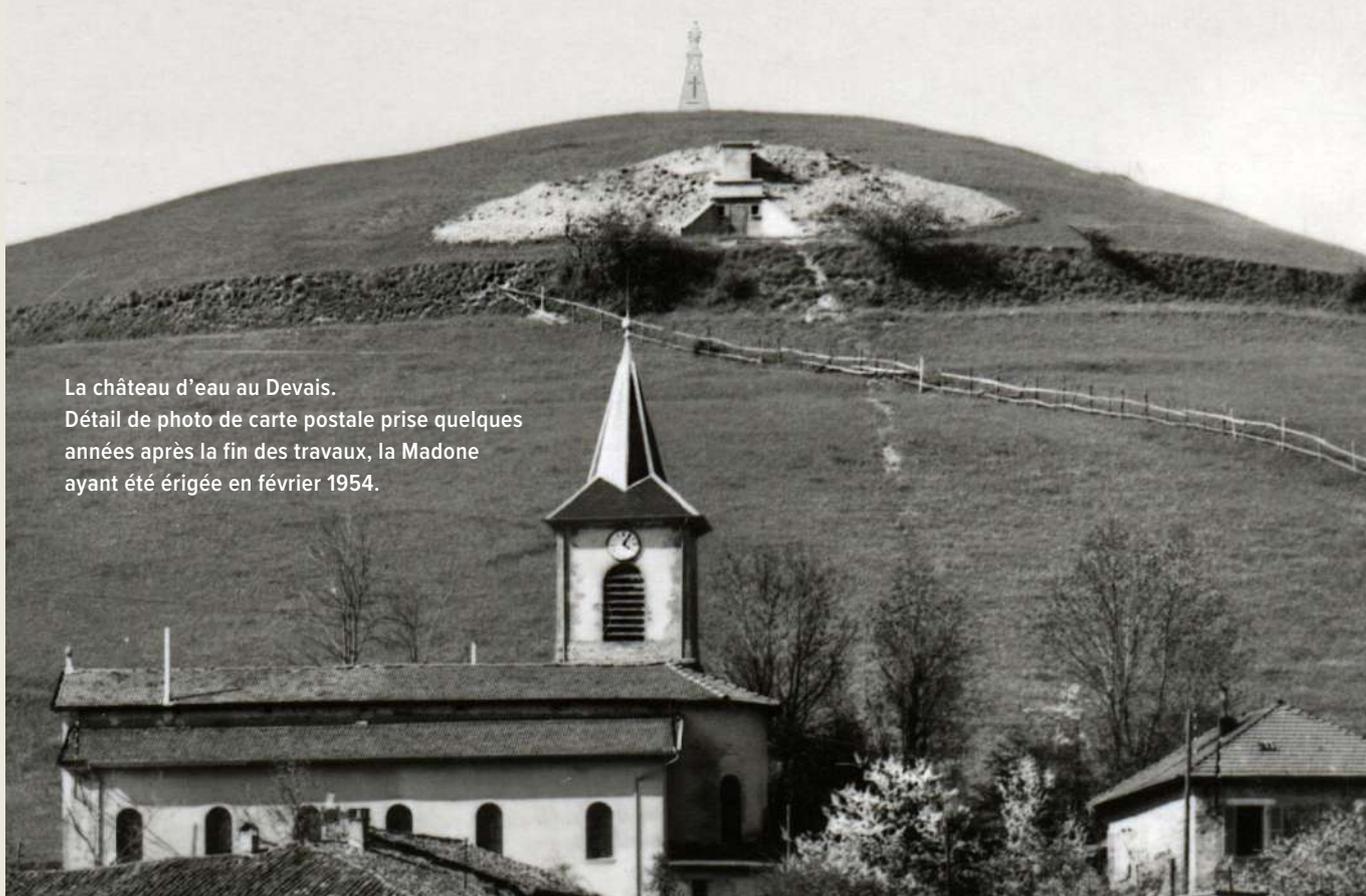
En **1951**, la 2<sup>ème</sup> tranche étant terminée, on peut passer à la 3<sup>ème</sup> tranche. On donne le pouvoir au maire pour agir seul. On emprunte pour l'eau : **1 200 000 Fr.**

**20 septembre 1953** : Arrêté municipal concernant l'adduction d'eau : défense de toucher à tous les travaux d'art de la conduite d'eau jusqu'au compteur. Tout contrevenant est passible d'une amende de 10 000 à 50 000 Fr.

### L'ÉCOLE

Pour l'école, fréquentée par une cinquantaine d'élèves, de 5 à 14 ans, répartis en deux classes, le **22 décembre 1946, 1 513,70 Fr** sont débloqués pour l'achat de 11 kg de confiseries pour l'arbre de Noël. Le mois suivant, la construction de cabinets d'aisance pour les écoles est réceptionnée.





La château d'eau au Devais.  
Détail de photo de carte postale prise quelques années après la fin des travaux, la Madone ayant été érigée en février 1954.

À la rentrée de **1947**, deux poêles en mauvais état sont remplacés, l'un en mairie, l'autre dans la classe des grands.

Suite à la demande d'une délégation de parents, des livres scolaires sont achetés.

En **1949**, la commune participe à l'érection d'un monument dédié à Albert REYNIER, résistant isérois, ancien directeur d'école, préfet du département de l'Isère.

Charles BARANGE, rapporteur de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, est surtout connu pour avoir donné son nom à la loi d'aide à l'enseignement, du **9 septembre 1951** : versement d'une allocation scolaire pour les enfants scolarisés dans le privé comme dans le public. Cette loi a soulevé de très vives oppositions à gauche et dans la mouvance laïque.

En **1952**, en application de la loi Barangé, les instituteurs présentent deux projets pour le matériel d'enseignement, dont la commune est pauvre.

**76 800 Fr** sont attribués à la commune pour la remise en état et le goudronnage des préaux et des cours, la réfection de la classe des garçons ; fenêtres, planchers, blanchiment des murs et du plafond, un WC dans le logement des instituteurs et dans les écoles.



◀ La cour des garçons et son préau. © photo Jojo Dye

Cette même année 1952 a vu l'acquisition d'un terrain de sport pour les enfants des écoles, au Molaret, appartenant à Madame Félix JACOLIN, veuve, de Saint-Blaise-de-Buis, fille de Régis DIJON.

Cela ne s'est pas fait facilement, et beaucoup d'encre a coulé car une procédure d'expropriation a été poursuivie.

## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

En **1947**, suite à la démission du cantonnier garde-champêtre, est nommé Jean-Julien BROS, originaire de Saint-Flour, Cantal.

Il démissionne deux ans après. Il est remplacé par Georges PAUTRIEUX, ouvrier agricole de Saint-Geoirs, nommé cantonnier, et Camille BILLARD, désigné garde-champêtre.

### La commune effectue un rôle social très important.

Elle est sollicitée pour aider les vieillards, les malades, les indigents, les incurables.

Elle proteste énergiquement contre la suppression de la clinique ouverte à l'hôpital de Rives qui ne permet pas le libre choix du chirurgien.

Elle aide aussi les familles qui veulent faire admettre leurs enfants en centres d'apprentissages en émettant un avis très favorable à la demande de bourses.

Elle favorise ceux qui veulent poursuivre leurs études.

## ET AUSSI ...

En **1950**, Henri DETROYAT devient le gérant du téléphone public (il n'existait pas d'autre poste de téléphone). Les frais de déplacement sont assurés par la commune.

Camille BILLARD, secrétaire de mairie, vérifie que le traitement des employés municipaux soit conforme à la législation en vigueur.

### Une inquiétude grandit.

En ce milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, la commune, distante de 7 km du chef-lieu du canton, n'a aucun service pour le transport des voyageurs. Elle n'a d'ailleurs jamais été desservie par aucun service.

Monsieur **MONNET**, garagiste à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, est sollicité, par beaucoup de personnes, pour un service automobile régulier, les jours de foires.

Si l'autorisation lui était donnée, il se mettrait prochainement à la disposition des voyageurs.

Une demande au préfet est nécessaire.

Dans un prochain journal municipal nous verrons que l'entretien des routes et chemins devient un sujet primordial.

Madeleine MEUNIER née TANCHOT  
Sources : délibérations du conseil municipal



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse  
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

**Tél. 04 76 65 48 83**

mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

[www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

